



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 6 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER
Date de convocation du Conseil Municipal : 25/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, D'AVERSA M, FONT F, COTTANCIN B, VIALARD JL

Excusés avec pouvoirs : MARAS L (pouvoir à BACHER M), LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA) BONNARD R (pouvoir à CHARRE Y), ALMERTO A (pouvoir à CHOMIENNE B°)

Absents :

Procurations : 4

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 4

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : BACHER M

Délibération N° 040/2024 : Création du poste Création de poste : Agent spécialisé Principal de 1ère classe des écoles maternelles- suppression du poste d'Agent spécialisé Principal de 2ème classe des écoles maternelles – approbation du tableau des effectifs

Dans le cadre d'un avancement de grade, il est nécessaire de :

- De créer un poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles au 1^{er} septembre 2024
- De supprimer un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles au 1^{er} septembre 2024
- D'approuver le tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2024 ci- joint.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité

- La création d'un poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles à compter du 1^{er} septembre 2024
- La suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles à compter du 1^{er} septembre 2024
- Le tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2024

La secrétaire
BACHER M

Certifiée conforme

Farnay, le 3 juillet 2024

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

